



Newsletter de lobbyparents.ch

Décembre 2006

L'initiative populaire „Oui, diversité de l'enseignement pour tous“ du lobbyparents.ch à Bâle-Campagne a pris son départ

Le 6 décembre 2006 Saint-Nicolas a remis au nom de lobbyparents.ch 2077 signatures récoltées en un temps record pour l'initiative constitutionnelle „Oui, diversité de l'enseignement pour tous“. Il était accompagné d'un grand nombre d'enfants et de parents. La remise des signatures au secrétaire du canton, Walter Mundschin, devant le bâtiment du gouvernement à Liestal, a été accompagnée par le chant des élèves de l'école Rudolf Steiner de Birseck a chanté une jolie chanson.

Le choix libre de l'école pour tous, égalité des chances de l'enseignement pour tous

L'initiative constitutionnelle formulée „Oui, diversité de l'enseignement pour tous“ exige pour les parents le droit au choix libre de l'école. Elle complète l'art. 95 de la constitution du canton de Bâle-Campagne comme suit:

1bis „Les parents peuvent choisir entre les écoles publiques et les écoles privées“.

2bis „L'enseignement dans les écoles privées en Suisse doit être financé par l'état pour les habitants du canton, selon les frais moyens des écoles publiques, si l'admission dans ces écoles est garantie sans restrictions ethniques, religieuse ou financières.“

L'enseignement faisant part de l'éducation, lobbyparents.ch demande la réalisation d'un droit fondamental figurant dans la Convention des Droits de l'Homme de l'ONU et signé par la Suisse: « Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. »

L'initiative constitutionnelle formulée doit être soumise au vote du peuple bâlois dans 18 mois. Si la majorité de l'électorat met un « Oui » dans l'urne, alors les enfants ne seront plus enclasse d'après le principe territorial. Tous les parents peuvent choisir sans restrictions l'école publique ou l'école privée agréée qui correspond le mieux au besoin de l'enfant et de leur famille. Tous les enfants de Bâle-Campagne auront par conséquent accès sans restrictions à l'offre globale de formation publique autorisée et auront de ce fait les mêmes chances de réussir leur parcours scolaire.

Si toutes les écoles sont égales du point de vue finances, elles sont choisies d'après leur profil pédagogique et structurel, ce qui conduit à une croissance de qualité. Toutes les écoles privées qui le souhaitent peuvent bénéficier du financement étatique si elles renoncent aux écolages demandés aux parents et si elles accueillent sans discriminations tous les enfants. Ainsi aussi les enfants issus de familles défavorisées peuvent fréquenter leurs écoles.

Comité d'initiative au-dessus des partis

Lobbyparents.ch est soutenu d'un vaste comité d'initiative. Ses membres sont des présidentes et des présidents de différentes associations de parents. Presque tous les partis sont représentés par un de leurs membres. Y figurent en plus des enseignants des écoles publiques et privées ainsi que le propriétaire du plus grand employeur du canton. Tous les membres sont des parents et soutiennent l'initiative de Bâle-Campagne à titre personnel. Toutes les écoles privées de Bâle-Campagne soutiennent également l'initiative.

D'autres sections cantonales de lobbyparents.ch préparent des initiatives visant le choix de l'école pour tous.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé de récolter autant de signatures en si peu de temps et qui ont contribué à rendre la remise des signatures si solennelle et inoubliable.

Pia Amacher, présidente de lobbyparents.ch

Heini Mundwiler, enseignant retraité, membre du comité d'initiative Bâle-Campagne

Vous trouverez des informations ultérieures ainsi que des articles de presse sous

www.lobbyparents.ch